

St-Ulric, le 15 juin 2006

Bureau d'audiences Publiques
Sur l'environnement
Mme Ranie Poliquin

Les Phénomènes éoliens

Voici mon opinion après avoir assisté aux audien-
ces des B A P E au sujet des phénomènes éoliens.

Premièrement, je me sens coupable de m'être
pas intéressée de ce sujet avant, que la popu-
lation en générale ne soit pas plus présente aux
audiences (car ça concerne tout le monde) que nos
élus municipaux n'aient pas été plus documentés
plus renseignés sur ce sujet. Que notre M.R.C.
n'ait pas fait de recherches plus approfondies
pour aider notre municipalité à mieux gérer
cette avalanche d'éoliennes, et surtout que notre
ministre de l'environnement qui est payé à
même nos deniers n'ait pas joué son rôle
de "BON GARDIEN" de notre environnement
à St-ULRIC - St-LEANDRE - Baie des Sables.

Est-ce que nos élus municipaux étaient bien
renseignés de cet événement ???

En définitive, j'ai constaté qu'on soit d'accord ou pas, les éoliennes ou non les avoir, car le gouvernement Charest en a décidé ainsi. Que St-Urbain et les municipalités environnantes et la Gaspésie seront le dépotoir éolien. Est-ce M. Charest, et le ministre de l'environnement accepteraient d'avoir près de leurs lieux de villégiature des éoliennes ???

J'ai constaté que les promoteurs, l'Hydro-Québec et le Gouvernement veulent faire de l'énergie... des sous... Cette énergie ne fera pas baisser notre compte d'électricité, ce surplus d'énergie ira à nos voisins du Sud...

Les villégiateurs du Lac Malfait ont tous mon admiration. Des gens qui pour la plupart ne sont pas natifs d'ici s'inquiètent de l'impact visuel, de l'impact sonore, et de l'impact sur la santé qu'auront les éoliennes sur notre territoire. Les interrogations qu'ils ont soulevées, ce sont des questions que nous aurons dû nous poser avant d'accepter le projet éolien. Est-ce qu'on veut que notre municipalité ressemble à une forêt d'éoliennes ??? Est-ce que les résidents proches des éoliennes auront des répercussions sur leur santé, leur tranquillité etc.

aux audiences j'ai été très déçu des réponses reçues des représentants du ministère de l'environnement; ils ne peuvent pas répondre aux simples questions que j'ai posé le 12 avril dernier lors d'une audience tenue à St-Urbain. (qui a été reporté dans le journal le Soleil le 14 avril 2006) y-a-t-il un nombre maximal d'éoliennes qui peuvent être installées sur notre territoire? Sommes-nous forcés d'accepter ça? Est-ce que les ministères du développement durable, de l'environnement et des Pêches protègent l'environnement??? Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'études d'impact???

Les représentants du BAPE que le Gouvernement a envoyé pour avoir "bonne figure" ont bien joué leur rôle. Je suis convaincue que ces personnes feront un très bon rapport. Que malheureusement le gouvernement placera sur une tablette...

Durant les audiences, les représentants de Northland Power, de Arco, ont été courtois et attentifs à nos inquiétudes et nos interrogations. Ils ont joué leur rôle en bons hommes d'affaires. Ils sont ici pour faire des affaires... des affaires.

Je comprends les propriétaires terriens d'accepter des éoliennes sur leurs terres, car ça semble payant, et que ces \$\$ serviront à payer leur énergie pour les années à venir. Mais ne vous leurrez pas, ce qui fait des gros sacs ne m'est pas vous, c'est le gouvernement !!

Mais qui en serait très fier sur le phénomène éolien, j'ai appris beaucoup lors des audiences, mais ça irrite en moi aussi beaucoup d'inquiétudes... Il faut réfléchir, il faut penser plus long que matras. Est-ce que ça vaut la peine de scraper notre paysage à long terme pour répondre aux caprices d'un gouvernement (des fois sans scrupule) ???

Où je suis pour l'énergie renouvelable, mais à m'impose quel Prix...

Ps: ce qui me console, maintenant on ne d'implante des éoliennes un peu partout au Québec... on ne assiste à des "Protestations" "Pas dans ma cour"

Mariette Pelletier